



Emmanuel De Marcellus

Email	edemarcellus@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Spécialiste du droit de la propriété intellectuelle, Emmanuel bénéficie d'une notoriété particulière en contentieux des brevets. Son expérience couvre tous les aspects des droits des brevets, marques, logiciels, dessins et modèles, droits d'auteur et concurrence déloyale tant en conseil qu'en contentieux.

Emmanuel a exercé plus de 15 ans au sein de divers cabinets tels que SCP Clery de la Myre Mory & Monegier du Sorbier, Linklaters LLP et d'Alverny Demont où il a de créé et développé le département propriété industrielle. En 2011, il co-fonde de Marcellus & Disser Avocats, cabinet consacré au droit de la propriété intellectuelle.

Emmanuel est titulaire du certificat de spécialité en droit de la propriété intellectuelle. Il est également ancien Président de l'APRAM (Association des Professionnels des Marques et des Dessins et Modèles) et ancien membre du CA de l'APEB (Association des Praticiens Européens des Brevets). Il est actuellement membre du bureau de l'AAPI (Association des Avocats spécialisés en propriété industrielle) Il est enseignant en droit d'auteur et protection du patrimoine à l'Institut Catholique de Paris et Président du jury du certificat de spécialisation en propriété intellectuelle à l'EFB.